



Vuarrens info's

Journal officiel de la commune de Vuarrens

Avril 2023

Le p'tit mot de la Muni



Le monde tourne, les choses évoluent, notre village aussi.

Pas toujours dans le bon sens puisque nous devons vraiment une fois encore appuyer sur le fait que nos commerces locaux souffrent. À tel point que certains pourraient disparaître (échos de commerçants eux-mêmes).

Alors que fait la Commune? Tout ce qu'elle peut, pour être franc. Mais le but d'un commerce est de vendre des produits ou des services et il appartient donc à chacun d'entre nous de faire vivre ces petites entreprises.

Nous comptons donc sur vous pour jouer le jeu, plus que jamais car la Commune peut les aider sur certains aspects mais pas financièrement.

Tout cela tient donc à un équilibre fragile et notre monde est devenu un peu impitoyable. Nous détenons tous une partie de la solution et ce n'est pas quand on constatera des fermetures qu'il faudra alors regretter...

Plus réjouissant, le retour des beaux jours! Certains des travaux extérieurs vont pouvoir reprendre (place de jeu, plantations, espaces verts). D'autres suivront évidemment.

Du côté de la Muni, les choses avancent. L'engagement de notre nouvel employé communal est à bout touchant et nous poursuivons notre travail sur les gros dossiers qui nous attendent. PACOM (aménagement du territoire), rénovation de bâtiments, administration, pour ne citer que ceux-là.

Offre d'emploi



Afin de compléter son équipe,
la Municipalité recherche

PATROUILLEUR OU PATROUILLEUSE SCOLAIRE

Activité à temps partiel, rémunérée, formation offerte.

Si vous souhaitez vous investir en consacrant du temps pour encadrer les enfants dans les zones de prise en charge du car postal, n'hésitez pas à nous contacter par mail à: greffe@vuarrens.ch



Sommaire



Les échos
du Conseil Page 2 et 3

Pilier public
Éclairage capricieux
Promotion économique Page 3

Ancienne Forge
Routes bichonnées Page 4

Porte de grange toute neuve
Ramassage des œufs
Agenda
Le tracteur est mort
Nouvelle sono pour la grande salle Page 5

VIE LOCALE

Vide-dressing
Action paquets de Noël
Recherche de petits boulots Page 6

Heures d'ouverture



DÉCHETTERIE

Lundi de 9h30 à 11h45 - Mercredi de 17h à 19h30 -
Samedi de 9h à 11h45.

COMPOSTIÈRE

Ouverte aux mêmes horaires que la déchetterie
le mercredi soir et le samedi matin.

BUREAU COMMUNAL

Mardi de 8h à 11h30 et de 17h30 à 19h30.
Jeudi de 8h à 11h30.

Editeur: Municipalité de Vuarrens

Parution: mensuelle (sauf en janvier)

Distribution: tous ménages/Petit marché local

Annonces commerciales: voir les conditions
sur le site www.vuarrens.ch/vuarrens-info

Contact: Administration communale,
La Place 3, CP 28, 1418 Vuarrens
vuarrens-info@vuarrens.ch

www.vuarrens.ch

Les échos du Conseil



Le mardi 14 mars, le Conseil communal de Vuarrens a exceptionnellement siégé dans la salle du Grand Conseil vaudois à Lausanne. Le bureau du Conseil avait en effet saisi l'opportunité offerte à tous les législatifs vaudois de siéger au Château une fois au cours de la présente législature.

Soucieux de l'environnement, le Conseil s'est déplacé en car au départ de Vuarrens et a été chaleureusement accueilli par la présidente du Grand Conseil, Madame Séverine Evequoz, qui a donné

du préavis, avec amendements, et la Commission ad hoc qui, elle, recommandait le refus, la discussion s'est engagée, en présence des architectes du projet.

Si la nécessité de la rénovation ne faisait de doute pour personne, le montant à y accorder a fait débat, la Commission des finances ayant notamment proposé des amendements diminuant le montant total alloué au projet et modifiant les modalités de l'amortissement.

Finalement, après des informations complémentaires fournies par la Municipalité et plus d'une



quelques explications sur le fonctionnement du législatif cantonal avant d'entraîner les 31 conseillers présents dans une rapide visite de quelques lieux emblématiques du bâtiment, la salle des pas perdus et une salle de commission notamment.

Le responsable technique de la salle a ensuite donné des informations concernant le vote électronique auquel les conseillers se sont essayés pour tous les débats.

Dans ses communications, le Président a parlé de l'invitation faite au Préfet de participer à une séance pour informer le Conseil sur la séparation des pouvoirs politiques et la répartition des compétences entre exécutif et législatif et répondre à toutes les questions y relatives. Sous réserve de confirmation de sa disponibilité, le Préfet devrait donc être présent lors du Conseil du 13 juin prochain.

L'objet principal à l'ordre du jour était un préavis municipal relatif à la rénovation du bâtiment communal, l'Ancienne Forge.

Après le rapport des deux commissions sollicitées, celle des finances qui recommandait l'acceptation

heure d'échanges, les amendements proposés ont été acceptés, puis le préavis amendé a passé la rampe à une courte majorité, 13 voix pour, 11 contre et 6 abstentions. Un référendum a été déposé depuis (voir page 4).

Dans la suite des délibérations, à la demande de l'ARASPE, le Conseil a nommé ses 3 représentants à la Commission consultative régionale visant à modifier les statuts de l'Association régionale d'action sociale Prilly-Echallens.

Puis, dans ses communications, la Municipalité a informé de l'avancement de certains projets, notamment la création d'une terrasse devant le restaurant du Lion d'Or et les réflexions entourant la mise en place d'un nouveau plan comptable pour toutes les communes vaudoises. Elle a également confirmé qu'une des fontaines de Vuarrengel avait été réparée et remise en eau.

Enfin, elle a donné des nouvelles des travaux de plusieurs associations et commissions régionales auxquelles elle participe.

Dans les communications individuelles, le Président a appelé les conseillers à faire état de leur intérêt

Les échos du Conseil (suite)

pour l'organisation d'une visite des bâtiments communaux et leur a rappelé, ainsi qu'à la Municipalité, l'importance de participer aux manifestations des sociétés locales, leur témoignant ainsi soutien et remerciements.

Vers 22 heures, le Président a clos les débats, invitant les conseillers communaux et la Municipalité à se retrouver à la buvette du Grand Conseil pour partager une savoureuse collation, spécialement préparée par la buvette du Parlement.

Le prochain Conseil aura lieu le 13 juin 2023 à 20h, à la grande salle du village. Il sera, comme toujours, public et nous vous encourageons à y assister. Vous serez ainsi informés des sujets d'actualité pour le village et verrez vos représentants à l'œuvre. Vous les avez élus, venez voir leur travail.

Le Grand Conseil vaudois en quelques lignes?

Depuis plus de 200 ans, le Grand Conseil vaudois est l'organe législatif du canton de Vaud. Aujourd'hui, il est composé de 150 députés, élus pour 5 ans (législature) et représentant les 10 districts du canton.

Six groupes politiques sont présents.

Par ordre alphabétique: **Ensemble à Gauche** et **POP**: 7 membres. **PLR**: 50 membres. **Socialiste**: 32 membres. **UDC**: 23 membres. **Vert**: 25 membres. **Verts libéraux**: 13 membres.

Ainsi, les forces politiques se répartissent majoritairement à droite de l'échiquier, avec 86 députés, la gauche ayant 64 députés.

Le Grand Conseil siège tous les mardis, hors vacances scolaires, et les débats sont retransmis sur internet: <https://www.sonomix.ch/live/gcvd>

Le pilier public, seule source officielle

Nous vous en faisons part dans une précédente édition, l'information à la population est un sujet très complexe et d'actualité... Il convient tout de même de rappeler que l'unique source d'information officielle d'une commune reste le pilier public.

Nous y affichons toutes les informations officielles.

Toutes les autres sources d'informations ne sont pas reconnues comme officielles et doivent donc être vérifiées.

Cependant, parfois, nous utilisons les réseaux sociaux pour communiquer rapidement une information importante sans que celle-ci ne soit forcément affichée au pilier public (pas d'obligation). Mais cela reste des cas très limités et rares.

Éclairage capricieux

Il y a parfois des sujets que l'on croit simples... et qui nous prouvent qu'on avait tort! L'éclairage public en est un!

En six mois, trois chefs de projets se sont succédés chez Romande Energie... Autant vous dire que ça ne nous facilite pas les choses.

Après un sursaut d'espoir, voilà que la route de Corcelles s'éteint juste après s'être allumée et que la route de Fey ne s'éteint toujours pas...

Romande Energie nous a promis que les problèmes allaient être résolus mais la Municipalité ne souhaite plus trop s'engager à ce sujet. La suite au prochain épisode.

Promotion économique de notre région

Le 23 mars dernier, à la grande salle de Vuarrens, huitante convives représentant le tissu économique et agricole des villages d'Oppens, Pailly, Essertines et Vuarrens ont pu assister à une présentation de l'ARGDV (Association Région Gros-de-Vaud).

Une soirée (organisée à l'initiative du syndic d'Essertines, très vite rejoint par ceux(celle) des trois autres villages) où les aspects liés à la région, son organisation et ses activités ont été présentés et qui a permis aux chefs d'entreprise de faire connaissance et de se créer un réseau de contacts régional.

Une première pour la région, qui a rencontré un succès inespéré, mettant en lumière certaines attentes des petites PME présentes dans nos villages.

Pour rappel, votre Municipalité, soucieuse des aspects économiques du village, avait très vite créé un nouveau dicastère *Commerces*. Elle pourrait le renommer *Économie locale* au vu de l'intérêt émis par différentes personnes présentes.



Ancienne Forge



Préavis relatif à la rénovation du bâtiment de l'Ancienne Forge - lancement d'un référendum.

A la suite du vote au Conseil communal, un référendum a été lancé par un comité référendaire de 5 personnes.

Le référendum consiste à soumettre au vote populaire une décision prise au Conseil communal pour autant que le comité référendaire récolte un nombre de signatures équivalent à 15% du corps électoral (soit 112 signatures) dans un délai de 35 jours, dès le ok de la Municipalité.

A notre connaissance, c'est une première pour le village, depuis bien longtemps en tous les cas.

Dans ses conclusions, le comité référendaire juge inacceptable:

1. d'investir un tel montant dans une rénovation (ndlr 750 000 francs) alors qu'une construction neuve ne coûterait pas plus cher;
2. d'avoir sacrifié prématurément le congélateur communal alors qu'il pouvait rendre service encore bien des années.

Il considère également que:

3. les charges annuelles calculées dans la conclusion du préavis sont erronées.

Position de la Municipalité

La Municipalité prend acte de cette démarche et la respecte comme le permet le droit suisse.

Petit historique du projet:

En 2021, le Conseil communal a voté un crédit d'étude de rénovation pour ce bâtiment permettant l'engagement d'un architecte et des études préalables nécessaires à ce type de rénovation.

En mars 2023, la Municipalité a soumis au Conseil communal un préavis de rénovation lourde du bâtiment, en argumentant que le maintien du patrimoine communal était une priorité à ses yeux et qu'une telle rénovation se devait d'être exemplaire. Le Conseil communal, après avoir entendu les arguments de la Municipalité et débattu, a adopté ce préavis par 13 voix pour, 11 oppositions et 6 abstentions.

Par rapport aux conclusions du comité référendaire, voici ce que nous pouvons préciser.

L'abandon du congélateur communal a été voté par le Conseil communal en octobre 2022, en déclinant une proposition de la Municipalité visant à l'installation d'un congélateur communal provisoire. Pour rappel, les frais d'entretien du congélateur actuel devenaient exponentiels et l'installation nécessitait une remise en état complète qui se serait avérée fort coûteuse.

Le projet de rénovation de l'Ancienne Forge présenté par la Municipalité a fait l'objet de plusieurs études préalables et les coûts prévus ont été définis, scrupuleusement, au plus près de la réalité et fondés sur des offres concrètes. Affirmer qu'une construction neuve ne serait pas plus chère, sans chiffres concrets, relève du vœu pieu.

Les murs de la maison actuelle sont sains, démolir le bâtiment serait une aberration écologique et contraire à la préservation du patrimoine du village (sans oublier les coûts de démolition et d'évacuation). Le projet prévoit une remise à niveau énergétique conséquente, il est vrai, mais cette bâtisse date de 1913 et n'a jamais eu de travaux importants.

La rénovation prévue par le préavis: isolation, toiture, fenêtres, pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques et thermiques, ainsi que des travaux de rénovation chez le locataire. Tout cela nous paraît indispensable et raisonnable.

La création d'une ou plusieurs surfaces locatives (pour commerces, bureaux ou entreprises) au rez-de-chaussée est également prévue, permettant d'améliorer encore le rendement de cet investissement.

L'erreur dans les charges annuelles dont parle le comité référendaire a été, quant à elle, relevée par la Municipalité alors que la Commission de gestion et finances avait déjà rendu son rapport sans relever cette erreur. Cette correction ne remet pas en question la rentabilité du projet qui a été parfaitement démontrée au cours du Conseil communal, prévoyant par ailleurs un amortissement sur 30 ans.

Enfin, et d'un point de vue plus général, avec ce projet, la Municipalité souhaite illustrer et maintenir sa volonté de contribuer à l'évolution de notre village, en respectant son histoire, son patrimoine et tous ses habitants.

Routes bichonnées



En mars dernier, durant une journée, nous avons traité les fissures sur nos routes du village. Ces fameux serpents pas toujours très esthétiques permettent d'éviter à l'eau, puis au gel, de s'introduire sous le bitume et générer des trous complets comme

on en voit à certains endroits. Il s'agit donc d'une mesure préventive.

Nous avons également profité de la présence d'une machine dans la région pour reboucher les trous sur la route d'Echallens, traiter les regards en mauvais état et goudronner une sortie de maison sur le chemin de la Crosette.

Porte de grange toute neuve

Les 13 et 14 mars dernier, nous avons fait changer la porte en haut du pont de grange situé derrière le restaurant du Lion d'Or. L'ancienne présentait des signes de vétusté importants et était devenue dangereuse. Cette grange permet l'entreposage de matériel pour la Commune et certaines sociétés locales.



La Jeunesse ramasse les œufs

Comme indiqué dans le numéro de mars, la Jeunesse organise son traditionnel ramassage des œufs cette semaine.

Petite explication de cette tradition villageoise: la semaine précédant Pâques, la Jeunesse parcourt le village du lundi au vendredi, afin de récolter des œufs auprès des habitants.

L'après-midi du Vendredi-Saint, une course de bizutage pour les nouveaux membres est organisée au chemin de la Croix, où un apéro vous sera servi.

Le soir, la Jeunesse monopolise les cuisines de l'auberge du Lion d'Or afin de préparer, pour vous chers habitants, les œufs récoltés tout au long de la semaine.

Le programme (sous réserve de modifications):

Lundi 3 avril: route de Fey; chemin du Chauchy.

Mardi 4 avril: chemin de la Croix; chemin de la Crosette; route d'Echallens.

Mercredi 5 avril: rue du Bas; chemin de la Riaz; route de Corcelles.

Jeudi 6 avril: en Chollet; début de la rue de Vuarrenge.

Vendredi 7 avril, le matin: fin de la rue de Vuarrenge; chemin des Enchères.

Vendredi 7 avril, dès 15h: course au chemin de la Croix.

Vendredi 7 avril, le soir: repas servi aux habitants à l'auberge du Lion d'Or.

La Jeunesse se réjouit d'ores et déjà de vous voir lors de cette semaine et elle reste à votre disposition si besoin.

Agenda



Du 3 au 7 avril 2023

Ramassage des œufs par la Jeunesse.

7 avril 2023, Vendredi-Saint

Course aux œufs - Repas au Lion d'Or.

16 avril 2023

Championnat 5^e ligue:

FC Nord Gros-de-Vaud II - FC Stade-Payerne II.

Culte avec cène, église de Vuarrens.

Championnat 4^e ligue:

FC Nord Gros-de-Vaud I - FC Cugy.

6 mai 2023

Vide-dressing, grande salle.

11, 12 et 13 mai 2023

Soirées théâtrales avec la troupe TAM TAM, organisées avec les Grizzlis du F-C Nord Gros-de-Vaud, grande salle.

Nous vous rappelons que cette rubrique du Vuarrens info's reprend exclusivement les informations que vous aurez vous-même ajoutées à l'agenda disponible sur www.vuarrens.ch/agenda

R.I.P. notre tracteur communal



Quelle mauvaise surprise!

Le moteur du tracteur communal a serré comme on dit dans le jargon. Le petit mélange d'eau et d'huile auquel nous avons été confrontés lui a fait rendre son dernier souffle.

C'était un achat d'occasion (env. 2016) et visiblement, le moteur avait déjà été réparé... C'est en l'ouvrant que le mécanicien a compris.

La Municipalité recherche donc une solution pour l'outil principal de notre employé communal.

Toute suggestion pour son remplacement sera étudiée!



Nouvelle sono pour la grande salle

Dans la série des mauvaises surprises, nous avons également dû remplacer la sonorisation de base de notre grande salle.

Un des haut-parleurs a rendu l'âme. Nous en avons profité pour installer un système permettant une connexion Bluetooth* afin de pouvoir diffuser de la musique depuis chaque téléphone portable.

**La norme Bluetooth est utilisée pour simplifier les connexions entre appareils électroniques, en supprimant les câbles. Sans aucun fil, elle permet par exemple de relier entre eux à courte distance un ordinateur et son imprimante, un smartphone et une enceinte audio, etc.*

Vide-dressing

Après le succès de nos deux dernières éditions à Oppens, nous agrandissons notre concept!

Nous vous invitons à venir découvrir notre grand vide-dressing, le 6 mai 2023 à la grande salle de Vuarrens de 10h à 16h.

Venez...

- Compléter votre garde-robe de manière éco-responsable et à petits prix.
- Dénicher des vêtements féminins tendances, de toutes les tailles (34 à 52) ainsi que de multiples accessoires.
- Profiter du déstockage de Cap'tain Tortue, Sportsylv (Roxy, Billabong, Quiksilver) et le Castel ainsi que du Petit Atelier d'Aurélié.
- Et vous restaurer tout en passant quelques bons instants avec nous.

Au plaisir de vous rencontrer!

*Les six copines du compte Instagram
@pretes_a_shopper*



Action paquets de Noël 2022



Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette sympathique et belle action!

Par vos dons, votre apport de matériel et votre aide pratique 😊, 80 colis sont partis de Vuarrens pour le centre à Tolochenaz avant d'être acheminés et distribués en Ukraine et en Moldavie essentiellement.

Cette année, plus de 120 800 paquets sont partis de Suisse.

Merci à la Commune d'avoir mis à disposition la salle du Casino.

Sur la photo ci-dessous vous voyez l'équipe de choc du mercredi après-midi qui a confectionné les 50 paquets pour les enfants! Chouette moment. 😊



Détails sur: facebook.com/groups/apnev

Et sur le site officiel www.paquetsdenoel.ch

Pour l'action à Vuarrens:

Fanny Pavillard 076 894 56 64

Dorothee Bornick 078 880 87 27

Loïc cherche petits jobs



Bonjour, je m'appelle Loïc Pahud.

Je suis dans l'année de mes 17 ans et toujours à l'école.

Je vous propose de tondre vos gazons, laver vos voitures, promener vos chiens, faire vos courses. Mais je suis ouvert à toutes autres propositions...

Je suis disponible le mercredi et le vendredi après-midi ainsi que le samedi.

Vous pouvez joindre mon représentant légal, mon papa, au 078 921 70 76. Il me transmettra vos demandes. Merci d'avance.

Loïc Pahud